

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
5 Avril 2019**

OBJET : Convention de mandat relative à l'encaissement des droits d'entrée à la patinoire temporaire installée sur le parvis des Archives et Bibliothèque départementales du 10 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 5 Avril 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de valider la convention de mandat à passer avec le titulaire du marché de location, installation, exploitation et maintenance d'une patinoire temporaire découverte, avec les services associés, sur le parvis des Archives et Bibliothèque départementales, ayant pour objet de définir les modalités de gestion par le titulaire de l'encaissement au nom et pour le compte du Département, des recettes issues des droits d'entrée à la patinoire,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer cette convention de mandat.

Les dépenses relatives au marché intégrant la convention précitée et les recettes correspondantes seront imputées aux chapitres 011 et 70 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**